

Rapport-préavis de la Municipalité concernant la motion de M. Cyril Guinchard demandant l'Etude de faisabilité pour la construction d'une Halle polyvalente

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Objet de la motion

En date du 28 juin 2010, Monsieur le Conseiller Cyril Guinchard a déposé une motion demandant à la Municipalité d'étudier la faisabilité d'une Halle polyvalente pour la vie sociétariaire de notre région plus particulièrement la jeunesse.

Il cite en particulier « l'organisation d'événements tels que le comptoir et le carnaval. Pour ce dernier, le Centre sportif n'est pas en adéquation avec les besoins de cette fête, ce qui engendre des coûts importants pour dresser les infrastructures nécessaires au bon déroulement de cette manifestation d'importance. Outre, le carnaval, les surfaces utilisées donnent une mauvaise image du comptoir et limite son développement. A cela, s'ajoute les besoins de nos différentes sociétés de jeunesse en pleine effervescence ».

Traitement de la motion

Lors du Conseil communal du 13 décembre 2011, la Municipalité a confirmé son soutien au motionnaire. Toutefois, le collège exécutif estimait qu'une réponse issue uniquement de ses rangs par voie d'un rapport-préavis à son Conseil n'était pas en adéquation avec la finalité de l'objet.

Pour cette raison, la Municipalité a proposé de traiter la motion sur la base de recommandations émises par un groupe de travail de compétence municipale. Ce dernier a eu pour mission d'analyser les besoins techniques, les faisabilités urbanistiques et économiques, afin d'arrêter les lignes directrices d'un tel projet.

Au vu de la charge et des délais liés à ce travail d'analyse et l'impact certain sur le plan d'investissements actuel, la Municipalité a créé un groupe de travail ad hoc. Ce dernier a débuté son travail le 19 mars 2012. Lequel s'est terminé le 10 septembre 2012. Il était composé de : MM. les Municipaux, José Gonzalez (Président), Philippe Duvoisin et Cédric Roten; MM. les Conseillers communaux, Cyril Guinchard (motionnaire), Anthony Joseph, Allan Müller et Yvan Pahud. MM. les Présidents de la Société industrielle et commerciale (SIC) et de l'Association des intérêts de Sainte-Croix (ADIS) respectivement Lionel Pesenti et Alain Jeanmonod. La coordination étant assurée par Michel Staffoni, Secrétaire municipal. Nous profitons, au travers de ce rapport-préavis, de remercier l'ensemble des personnes qui se sont engagées au sein du groupe de travail.

Cadre et limites de travail

Il a été défini les limites suivantes : la Halle doit être modulable. Les infrastructures regroupées avec des zones cuisine, stockage matériel et sanitaires. Les coûts doivent être proportionnels aux besoins tout en garantissant une infrastructure utile. L'isolation doit être un critère prioritaire, de même que l'utilisation du bois pour tout ce qui est envisageable. Le lieu d'implantation doit, dans la mesure du possible, se situer à proximité du centre du village afin d'éviter, au maximum, les accès en voiture.

Objectifs de travail

Les objectifs suivants ont été validés, soit :

- a) Définir les emplacements potentiels
- b) Définir les dimensions utiles (m², hauteur, etc...) et équipements potentiels intérieurs et extérieurs
- c) Définir les utilisations potentielles
- d) Analyser les besoins des utilisateurs
- e) Définir le coût d'investissement au m²/SIA
- f) Rédiger les conclusions du GT et les recommandations pour une poursuite ou non du projet de construction de ladite Halle
- g) Répondre à la motion de M. Cyril Guinchard et présentation au Conseil communal pour adoption

a) Emplacements potentiels

- | | |
|--|------------------------------------|
| a) Les Champs de la Joux | d) Terrain ex-HPI, Ch. Mon Repos |
| b) Terrain ex-Joseph, Rue de l'Aiguillon | e) Usine à gaz, Rue William-Barbey |
| c) Le Platon | f) Chemin de la Tine |

b) Dimensions utiles (m², hauteur, etc...) et équipements extérieurs et intérieurs

- Au sol 1'600 m² (30 x 60 m.) - 1'400 m² utilisés - 200 m² sanitaires et cuisine
- Module de 300 m² ou plus
- Hauteur env. 8 m. au faîte
- Surface plutôt rectangulaire
- Places de parking (hivernal)
- Sanitaires WC
- Cuisine / buvette / vestiaire habits
- Local de stockage

c) Utilisations potentielles et besoins des utilisateurs

Comptoir	Téléthon	Tennis
Carnaval	Lotos	Soupers de soutien
Fête au village	Foires diverses	Régionale de gymnastique
Fête de la Musique	Expositions voitures	Girons de jeunesse
Assemblée de délégués	Concours hippique	Brocante
Concerts	Concours de pétanque	Street hockey
Bals divers	Mariage	

d) Besoins des utilisateurs

Afin d'analyser les besoins des utilisateurs (sociétés locales et entreprises), le groupe de travail a réalisé un questionnaire - voir annexe au présent rapport-préavis - qui a été envoyé à 206 entités. Le taux de retour est jugé bon puisqu'il s'est élevé à 36% (41) pour les entreprises et 50% (45) pour les sociétés locales. Les réponses reçues font apparaître, de manière synthétique, les éléments suivants : l'intérêt général est plutôt faible pour une majorité, une vingtaine de sociétés juge l'intérêt moyen et une dizaine estime cette construction très utile.

Pour ce qui est de sa localisation, une large majorité pense que la halle polyvalente doit se trouver à proximité du centre du village afin d'éviter l'utilisation de véhicules. Il est confirmé que la surface disponible doit être modulable et équipée d'une cuisine et de vestiaires. Les utilisations potentielles sont validées par les personnes sondées. La fréquence d'utilisation annuelle est majoritaire, elle est suivie par des événements uniques. Le prix de location ne devrait pas être supérieur à Chf 1.-- (un franc) le mètre carré.

e) Coût d'investissement

Dans le but de définir le coût d'investissement au m²/SIA, le Bureau d'architecte AA à Sainte-Croix a été mandaté afin d'analyser la faisabilité d'implanter une halle polyvalente sur les lieux choisis, de même que le coût d'une telle construction tenant compte des dimensions utiles citées ci-avant. Le rapport fait état que deux parcelles sont appropriées. Il s'agit de celles des Champs de la Joux et du Platon. Du point de vue des coûts et selon les variantes choisies l'investissement s'élève entre 6 et 8 millions. Nous profitons pour remercier M. Olivier Troyon du Bureau d'architecture AA pour la qualité de son travail et les informations fournies sur les différentes variantes et contraintes d'une telle construction.

f) Conclusions et recommandations du groupe de travail

L'analyse des besoins des utilisateurs peut faire penser à un désintérêt de la vie associative locale pour la construction d'une halle polyvalente. Toutefois, sans vouloir se cacher derrière les résultats du questionnaire, une analyse plus fine via des entretiens serait utile. En effet, elle permettrait de comprendre les réponses des personnes qui ont pris la peine de retourner le questionnaire. Dans le même temps, la réalité des chiffres fait apparaître des coûts « astronomiques » qui sont disproportionnés pour une utilisation destinée uniquement aux activités ponctuelles d'une halle polyvalente. Il est important de mentionner qu'une telle construction est greffée de toutes les normes pour son utilisation à caractère public. Ce qui engendre une augmentation sensible des coûts dont le groupe de travail en fut le premier surpris.

Au vu de ce qui précède, à l'unanimité, le groupe de travail renonce à demander une poursuite de l'étude telle que demandée par le motionnaire. Toutefois, les membres estiment qu'une halle polyvalente reste un élément de dynamisme pour notre région qui, à l'instar du Centre sportif, permettrait la création de nouvelles activités ponctuelles et l'organisation d'événements favorisant le rayonnement de notre région.

Pour cette raison, le groupe de travail demande qu'une étude soit faite dans le but de connaître l'impact du coût de construction en érigeant un bâtiment mixte incluant les activités du Service technique, celles liées à l'éducation physique et aux sports associatifs, de même qu'une zone affectable aux besoins des utilisateurs d'une halle des fêtes. A ce sujet, de charger la Municipalité d'entreprendre les démarches nécessaires dans le but d'obtenir une étude de faisabilité afin de connaître l'impact du coût de construction d'un bâtiment mixte incluant les affectations citées ci-avant.

La Municipalité considère ainsi avoir répondu à la motion de M. le Conseiller Cyril Guinchard demandant à la Municipalité d'étudier la faisabilité d'une Halle polyvalente pour la vie sociétaria de notre région plus particulièrement la jeunesse.

C O N C L U S I O N

Fondés sur ce qui précède, nous avons l'honneur de vous demander, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE SAINTE-CROIX

- vu le rapport-préavis de la Municipalité du 30 octobre 2012,
- ouï le rapport de la Commission nommée pour examiner ce rapport-préavis,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

d é c i d e :

- **d'adopter** le rapport de la Municipalité concernant la motion de M. le Conseiller Cyril Guinchard demandant à la Municipalité d'étudier la faisabilité d'une Halle polyvalente pour la vie sociétaria de notre région plus particulièrement la jeunesse, adoptée par le Conseil communal en séance du 28 juin 2010;
- **de charger** la Municipalité d'entreprendre les démarches nécessaires dans le but d'obtenir une étude de faisabilité afin de connaître l'impact du coût de construction en érigeant un bâtiment mixte incluant les activités du Service technique, celles liées à l'éducation physique et aux sports associatifs, de même qu'une zone affectable aux besoins des utilisateurs d'une halle des fêtes;
- **d'accorder** un crédit maximum de **Chf 50'000.--**; le compte No 9170.911 est ouvert au bilan à cet effet;
- **de financer** ce montant par un emprunt aux meilleures conditions du moment;
- **d'amortir** cet investissement par le compte 111.3311, la première fois au budget 2014.

Au nom de la Municipalité :

Le Syndic :

Le Secrétaire :

F.THEVENAZ

M. STAFFONI

Annexe : ment.

Délégués municipaux : MM. José GONZALEZ, Municipal
Philippe DUVOISIN, Municipal
Cédric ROTEN, Municipal

QUESTIONNAIRE

« DEFINITION DES BESOINS DES SOCIETES LOCALES LIES AU PROJET D'ETUDE POUR LA CONSTRUCTION D'UNE HALLE DE FETE POLYVALENTE »

1) Nom de la société /
Association

--

2) Quel est votre intérêt ou besoin d'utiliser
une nouvelle structure de halle de fête
polyvalente (ci-après : la Halle) ?

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	----

(choisir une possibilité de 0 à 10)

très faible

très forte

Si votre intérêt se situe à 0, vous n'êtes pas obligés de répondre aux questions 3 à 7. Toutefois, nous vous remercions de nous renvoyer le questionnaire.

3) Où devrait être situé idéalement l'emplacement de la Halle ? (choisir une seule possibilité s.v.p.)

- à l'extérieur du village
- au centre du village
- à proximité du centre du village

4) Quelle serait la surface (m2) utile idéale de la Halle pour l'organisation de
manifestation liée à votre société ? (choisir une seule possibilité s.v.p.)

- 200m2 (= capacité d'~200 pers. / = ~ salle de gym du collège de la poste)
- 400m2 (= capacité d'~400 pers. / = 1/2 salle du Centre sportif)
- 800m2 modulable en 2 parties (= capacité d'~800 pers. / = salle du Centre sportif)
- 1200m2 modulable en 3 parties
- > 1200m2 modulable en zone de 400m2
- Surface spécifique aux besoins de notre société soit :m2
 - modulable / non-modulable

5) Est-ce qu'une zone cuisine / vestiaire serait-elle judicieuse à intégrer au projet de
construction en complément à la surface utile de la Halle ? (Plusieurs choix possibles)

- Prévoir uniquement une zone cuisine sans équipement
- Prévoir uniquement une zone vestiaire sans équipement
- Prévoir une zone cuisine équipée
- Prévoir une zone vestiaire équipée
- Pas d'utilité d'avoir une zone cuisine ou/ et vestiaire
- Autre zone utile à prévoir :

(voir au verso)

6) Quelles seraient les utilisations potentielles pour votre société ? (Plusieurs choix possibles)

<input type="checkbox"/> Comptoir <input type="checkbox"/> Carnaval <input type="checkbox"/> Fête au village <input type="checkbox"/> Fête de la Musique <input type="checkbox"/> Assemblée de délégués <input type="checkbox"/> Bals divers <input type="checkbox"/> Concerts	<input type="checkbox"/> Téléthon <input type="checkbox"/> Foires diverses <input type="checkbox"/> Exposition de voitures <input type="checkbox"/> Concours hippique <input type="checkbox"/> Concours de pétanque <input type="checkbox"/> Tennis <input type="checkbox"/> Mariages <input type="checkbox"/> Lotos	<input type="checkbox"/> Souper de soutien <input type="checkbox"/> Régionale de gymnastique <input type="checkbox"/> Girons de jeunesse <input type="checkbox"/> Brocantes <input type="checkbox"/> Street hockey <input type="checkbox"/> Autre(s) :
--	---	--

7) Quelle serait la fréquence potentielle d'utilisation de la Halle pour votre société ?
 (Plusieurs choix possibles)

<input type="checkbox"/> 1x an	<input type="checkbox"/> 1 à 3x an	<input type="checkbox"/> 3 à 5x an	<input type="checkbox"/> > 5x an	<input type="checkbox"/> biennale	<input type="checkbox"/> évènement unique
--------------------------------	------------------------------------	------------------------------------	----------------------------------	-----------------------------------	---

7) Quelle est votre estimation du prix de location par jour et par module pour votre société ? (Plusieurs choix possibles)

Module de 400 m2	Module de 800 m2	Module de 1200 m2
<input type="checkbox"/> < Chf 400.--	<input type="checkbox"/> < Chf 800.--	<input type="checkbox"/> < Chf 1'200.--
<input type="checkbox"/> > Chf 400.--	<input type="checkbox"/> > Chf 800.--	<input type="checkbox"/> > Chf 1'200.--

8) Observations, suggestions,....

MERCI BEAUCOUP DE VOTRE COLLABORATION !!

Le questionnaire doit être envoyé par courrier électronique à l'adresse michel.staffoni@sainte-croix.ch ou par courrier à Administration communale, Rue neuve 10, 1450 Sainte-Croix **d'ici au 30 août 2012.**